



RECUEIL

des

ACTES ADMINISTRATIFS

N°42

Assemblée Générale du 22 février 2020

Le samedi 22 février 2020 à 9h30, le Comité du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Péronnas, sous la présidence de Monsieur Walter Martin, assisté de Annie Carrier, Gérard Gallet, Brigitte Coulon, Michel Chanel, Jacques Berthou, Philippe Guillot-Vignot, Christophe Greffet, Denis Linglin, Andrée Tirreau, Vice-Présidents, Guy Billoudet, Hélène Brousse, Daniel Dompont, Claude-Emmanuel Duchemin, Christian Fontaine, Yannick Laurent, Jean-Paul Picard, Noël Piroux, Didier Pitre, Bernard Puthod, Daniel Rousset et Yves Vençon, Membres du Bureau.

Outre le Président et les Membres du Bureau précités, sont également présents les délégués des Communes.

252 délégués sont présents ainsi qu'il résulte des contrôles effectués à l'entrée, 28 ont donné un pouvoir recevable.

Le quorum étant atteint (252/498), le Comité Syndical peut donc siéger.

Conformément aux dispositions des Articles L5211-1 et L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Claude-Emmanuel Duchemin est élu Secrétaire de Séance.

* * * * *

Les dispositions prises par le Comité Syndical concernent :

1. Compte Rendu des actes effectués en exécution de la délégation de pouvoirs du 12 juillet 2017.
2. Prestations Sociales accordées par le SIEA : Chèques-Vacances
3. Emplois pour accroissement saisonnier d'activité et pour accroissement temporaire d'activité
4. Tableau des emplois permanents – Création et suppression de postes
5. Service CEP : modalités de mise en œuvre du service
6. Compte de Gestion du budget principal 2019.
7. Compte de Gestion du Budget Annexe "Communication Electronique" 2019.
8. Compte de Gestion du Budget "RESO LIAin" 2019.
9. Compte de Gestion du Budget annexe "production d'énergie photovoltaïque" 2019.
10. Compte Administratif du Budget Principal 2019.
11. Compte Administratif du Budget Annexe « Communication Electronique » 2019.
12. Compte Administratif du Budget « RESO-LIAin » 2019.
13. Compte Administratif du Budget annexe «production d'énergie photovoltaïque » 2019.
14. Affectation des Résultats du Compte Administratif 2019 du Budget Principal.
15. Affectation des Résultats du Compte Administratif 2019 du Budget RESO-LIAin.
16. Affectation des Résultats du Compte Administratif 2019 du Budget Photovoltaïque.

17. Budget Principal 2020 – Ouverture d'autorisations de programmes et de crédits de paiement.
18. Budget annexe "Communication Electronique" 2020 – Ouverture d'autorisations de programmes et de crédits de paiement.
19. Vote du Budget Principal 2020.
20. Vote du Budget Annexe "Communication Electronique" 2020.
21. Vote du Budget " RESO-LIAin" 2020.
22. Vote du Budget Annexe "production d'énergie photovoltaïque" 2020.

* * * * *

1 - Compte rendu des actes effectués en exécution de la délégation de pouvoirs du 12 juillet 2017.

En application des dispositions des articles L2122-22 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délibérations en date du 12 juillet 2017, le Comité Syndical a donné au bureau et au Président, délégation de pouvoirs pour effectuer certains actes.

Conformément aux stipulations du dernier article susvisé, j'ai l'honneur de vous rendre compte, ci-après, des actes effectués en exécution de cette décision depuis le dernier comité syndical du 27 janvier 2020 et jusqu'à la date du 14 février 2020 :

Actes du Président :

Marchés – Consultations - Avenants

DP2020-001

Décision du Président relative à l'attribution de l'accord-cadre pour l'Acquisition d'une solution de gestion opérationnelle des travaux (GOT) et prestations de maintenance associées (marché n°2020.003).

Avenant n°4 au marché 2014-01-02-04 relatif à la réalisation d'études d'exécution et de travaux pour la continuité de réalisation de la desserte optique des communes par le réseau Li@in (marché n°2014-01-02-04)

Exonération des pénalités de retard sur l'opération : remplacement et migration de l'armoire Point de collecte Versonnex (montant : 2166 €)

* * * * *

Le bureau a quant à lui :

Autorisé le président à finaliser et à signer la convention (jointe au présent rapport), relative à la mise en place d'une borne avec deux prises de recharge pour les véhicules électriques sur le parking du « Parc des oiseaux » géré par NATURAIN ; cette action s'inscrit dans le cadre du protocole validé en comité syndical du 27 janvier 2020, relatif à la mise en œuvre de travaux en lien avec la transition énergétique des installations du « Parc des oiseaux ».

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, lui donne acte de son compte rendu.

* * * * * *

2 - Prestations Sociales accordées par le SIEA : Chèques-Vacances

En application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires (AGS), l'attribution des chèques vacances doit être révisée.

Pour rappel, le SIEA propose à ses agents, fonctionnaires, contractuels de droit public ou privé, des Chèques Vacances avec une participation employeur. Par délibération de mars 2010, le comité syndical a défini les modalités d'attribution des chèques-vacances aux agents du SIEA, comme suit :

√ Agent de catégorie C avec un revenu mensuel brut moyen inférieur au P.M.S.S. : . part salariale : 55 % . part SIEA : 45 % pour une valeur totale de 840 € de chèques-vacances par an.
√ Agent de catégorie B et A avec un revenu mensuel brut moyen inférieur au P.M.S.S. : . part salariale : 65 % . part SIEA : 35 % pour une valeur totale de 780 € de chèques-vacances par an.
√ Agent de catégorie C avec un revenu mensuel brut moyen supérieur au P.M.S.S. : . part salariale : 65 % . part SIEA : 35 % pour une valeur totale de 780 € de chèques-vacances par an.
√ Agent de catégorie B avec un revenu mensuel brut moyen supérieur au P.M.S.S. : . part salariale : 75 % . part SIEA : 25 % pour une valeur totale de 780 € de chèques-vacances par an.

2 irrégularités :

- 🚩 Le SIEA ayant plus de 50 salariés, il n'est pas soumis à exonération des cotisations sociales => il convient donc de les appliquer
 - Pour les agents CNRACL, pas de changement, puisque la CSG et la CRDS sont déjà appliqués
 - Pour les agents IRCANTEC et DROIT PRIVE, la CSG et la CRDS sont également appliquées. Par contre, la participation financière du SIEA est soumise à l'ensemble des cotisations sociales, à savoir pour l'agent la « vieillesse totalité 0,40% » et la « vieillesse plafonnée 6,90% »

- 🚩 Les catégories A avec un revenu mensuel brut moyen supérieur au P.M.S.S. sont exclus des droits ; hors si la modulation de la participation de l'employeur au financement des chèques vacances est admise, elle ne peut pas conduire à exclure une catégorie d'agent. (loi du 22/7/2009)

Il revient donc au comité syndical de noter la régularisation du versement des cotisations et de fixer de nouvelles règles d'attribution.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Etant précisé que cette proposition a reçu l'avis favorable du Comité Technique en date du 11 février 2020,

A l'unanimité,

- Valide les concordances entre les catégories relevant du droit public et les groupes définis dans la convention collective des télécommunications dont relève nos agents de droit privé, comme suit :

SIEA – droit public	Catégorie		Groupe convention collective des télécommunications	Régie RFSO- LlAin – droit privé
	A	Equivalence	E – F et G	
	B		C - D et Dbis	
	C		A – B	

- Acte une valeur totale de 840€ de chèques vacances par an pour tous les agents
- Arrête les participations des agents et du SIEA comme suit :

√ Agent de catégorie C et groupes A – B . part salariale : 55 % . part SIEA : 45 %
√ Agent de catégorie B et groupes C – D et Dbis : . part salariale : 65 % . part SIEA : 35 %
√ Agent de catégorie A et groupes E – F et G : . part salariale : 75 % . part SIEA : 25 %

3.- Emplois pour accroissement saisonnier d'activité et pour accroissement temporaire d'activité

Comme chaque année, en raison :

- d'une part, des congés annuels des Agents du Syndicat pris durant les mois de juillet, août et septembre,
- d'autre part, non seulement des permanences à effectuer mais également du suivi des dossiers à assurer,

il est nécessaire d'envisager le recrutement d'agents non titulaires pour un besoin saisonnier durant ces 3 mois.

Pour ce faire, trois postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, à titre temporaire, pour un accroissement saisonnier d'activité, doivent être créés. La durée ne pourra en aucun cas excéder 2 mois pour chacun.

Par ailleurs, afin de tenir compte du surcroît de travail qu'il peut y avoir dans les services et dont le Syndicat n'a pas toujours la maîtrise et, par conséquent, où il lui est difficile d'anticiper, il serait nécessaire d'autoriser le SIEA à recruter des agents sur des emplois occasionnels.

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- ♦ concernant les emplois pour un accroissement saisonnier d'activité :
 - la création de 3 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, à titre temporaire, pour un besoin saisonnier, dont la durée ne pourra en aucun cas excéder 2 mois pour chaque poste,
- ♦ concernant les emplois pour un accroissement temporaire d'activité :
 - la création de 5 emplois occasionnels pouvant correspondre aux cadres d'emplois suivants : Ingénieur, Technicien, Attaché, Rédacteur et Adjoint Administratif,

4.- Tableau des emplois permanents – Création et suppression de postes

Lors du comité syndical du 9 mars 2019, le Président proposait un nouveau tableau des emplois permanents avec la création de nouveaux postes, notamment dans les domaines de des communications électroniques. Il s'établissait donc ainsi :

CADRE d'EMPLOIS	Nombre de Postes		
	autorisés par l'assemblée	pourvus	vacants
INGENIEURS EN CHEF	2	2	0
INGENIEURS	14	9	5
TECHNICIENS	30	21	9
ATTACHES	7	6	1
REDACTEURS	6	4	2
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	21	19	2
Nombre total de Postes	80	62	18

Au 1^{er} janvier 2020, le constat est le suivant :

CADRE d'EMPLOIS	Nombre de Postes		
	autorisés par l'assemblée	pourvus	vacants
INGENIEURS EN CHEF	2	1	1
INGENIEURS	14	11	3
TECHNICIENS	30	25	5
ATTACHES	7	5	2
REDACTEURS	6	4	2
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	21	21	0
Nombre total de Postes	80	67	13

Aujourd'hui, comme évoqué lors des orientations et des budgets 2019 et des orientations 2020, le Président soumet les modifications suivantes :

- Suppression d'un poste d'ingénieur en chef suite au départ d'un agent et à la nouvelle organisation de la Direction.
- Création de 2 postes du cadre des emplois des techniciens pour la Régie RESO-LIAin pour venir en renfort des équipes avec le déploiement rapide du réseau ; il s'agit :
 - d'un technicien « équipements actifs »
 - d'un technicien « infrastructures »

Création d'un poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs pour accompagner le fort développement des travaux, et renforcer le service comptabilité.

Le Président demande de bien vouloir se prononcer sur ces propositions de créer 2 postes de techniciens, 1 poste d'adjoint administratif et de supprimer 1 poste d'ingénieur en chef.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- ♦ décide de créer 2 postes du cadre d'emploi des techniciens, 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs ;
- ♦ décide de supprimer un poste d'ingénieur en chef ;
- ♦ précise que le tableau des emplois permanents s'établira comme ci-après :

CADRE d'EMPLOIS	Nombre de Postes		
	autorisés par l'assemblée	pourvus	vacants
INGENIEURS EN CHEF	2 - 1	1	1 - 1
INGENIEURS	14	11	3
TECHNICIENS	30 + 2	25	5 + 2
ATTACHES	7	5	2
REDACTEURS	6	4	2
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	21 + 1	21	0 + 1
Nombre total de Postes	80 + 2	67	13 + 2

5.- Service CEP : modalités de mise en œuvre du service

Par la délibération n°201804048 du comité syndical du 13 avril 2018, le SIEA a créé le service de Conseiller en Energie Partagé (CEP). Le CEP est un service proposé par l'ADEME qui permet aux communes de moins de 10 000 habitants de mutualiser les compétences d'un conseiller énergie sur un même territoire. Ce service mutualisé au niveau du SIEA permet à chaque commune adhérente de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un technicien énergie compétent à un coût maîtrisé et ainsi entreprendre des actions concrètes de réduction des consommations énergétiques et de production d'énergies renouvelables.

Dans ce cadre, le SIEA a obtenu de l'ADEME une aide au financement du poste notifié le 3 juin 2019.

Cet accompagnement s'intègre dans les missions du SIEA, coordonnateur départemental de la transition énergétique. En effet, les résultats issus de cette mission permettront d'alimenter les actions en matière de maîtrise de l'énergie (programmes, CEE, opération de massification...) et de développement des énergies renouvelables (opérations groupées, SEM....) dans une démarche globale de cohérence territoriale.

Dans ce cadre, il est proposé le projet de convention définissant les missions du CEP ainsi que les modalités de cotisations pour les communes adhérentes.

Les domaines d'intervention sont :

- Patrimoine bâti de la commune,
- Energies renouvelables.

Le CEP assurera les prestations suivantes :

- Inventaire et analyse des consommations énergétiques du parc bâti : prix forfaitaire
- Bilan énergétique et plan d'actions : prix unitaire

Le CEP couvre l'équivalent d'une population de 45 000 habitants. Le coût du service est estimé à 1,48€/habitants.

L'accompagnement technique est assortie d'une aide financière du SIEA à hauteur de 28.018,41€/an ; cet engagement est inscrit au budget 2020.

Ainsi, la cotisation au service de Conseil en Energie Partagé serait une cotisation annuelle assise sur le nombre d'habitants de la commune. Elle est évaluée à 0,20 €/habitant.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

A la majorité, avec 4 oppositions,

- Valide le projet de convention (joint à la délibération) définissant les missions du CEP ainsi que les modalités de financement, à savoir une cotisation annuelle des communes concernées de 0,20€ / habitant,
- Autorise le président à signer la convention avec les communes,
- Précise que l'engagement financier est prévu au budget 2020.

* * * * * * * *

6. Compte de Gestion du budget principal 2019.

Après s'être fait présenter les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectives et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, l'état des restes à payer ;

Après avoir rapproché le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2019 du compte administratif de la même année ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que ces opérations semblent régulièrement effectuées ;

- 1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- 2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Compte tenu de ces précisions, le Président demande de bien vouloir déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

- déclare à l'unanimité, que le compte de gestion du budget principal, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

* * * * * * *

7.- Compte de Gestion du Budget Annexe "Communication Electronique" 2019.

Après s'être fait présenter les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectives et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, l'état des restes à payer ;

Après avoir rapproché le compte de gestion du budget annexe du Receveur pour l'exercice 2019 du compte administratif du budget annexe de la même année ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que ces opérations semblent régulièrement effectuées ;

- 1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- 2 - Statuant sur l'exécution du budget annexe de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Compte tenu de ces précisions, le Président demande de bien vouloir déclarer que le compte de gestion du budget annexe "Communication Electronique" dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

- déclare à l'unanimité, que le compte de gestion du budget annexe "Communication Electronique" dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

* * * * * * *

8.- Compte de Gestion du Budget "RESO LIAin" 2019.

Après s'être fait présenter les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectives et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, l'état des restes à payer ;

Après avoir rapproché le compte de gestion du budget du Receveur pour l'exercice 2019 du compte administratif du budget de la même année ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que ces opérations semblent régulièrement effectuées ;

- 1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- 2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Compte tenu de ces précisions, le Président demande de bien vouloir déclarer que le compte de gestion du budget "RESO LIAin" dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

- déclare à l'unanimité, que le compte de gestion du budget "RESO LIAin" dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

* * * * * * *

9 - Compte de Gestion du Budget annexe "production d'énergie photovoltaïque" 2019.

Après s'être fait présenter les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectives et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, l'état des restes à payer ;

Après avoir rapproché le compte de gestion du budget du Receveur pour l'exercice 2019 du compte administratif du budget de la même année ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que ces opérations semblent régulièrement effectuées ;

- 1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- 2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Compte tenu de ces précisions, le Président demande de bien vouloir déclarer que le compte de gestion du budget annexe "production d'énergie photovoltaïque" dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

- déclare à l'unanimité, que le compte de gestion du budget annexe "production d'énergie photovoltaïque" dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

* * * * * * *

10.- Compte Administratif du Budget Principal 2019.

Le Compte Administratif 2019, dans ses grandes lignes, fait apparaître :

- ✓ un montant de paiements de travaux de 19.390.768,22 euros répartis en :
 - 13.341.707,25 euros de travaux d'Electrification Rurale,
 - 1.738.651,60 euros de travaux de Génie civil Télécommunication,
 - 44.702,51 euros de travaux de Gaz,
 - 4.265.706,86 euros de travaux d'Eclairage Public,
- ✓ un résultat de l'exercice :
 - en fonctionnement de 5.861.705,77 euros,
 - en investissement de - 7.619.915,49 euros,d'où un résultat de l'exercice égal à - 1.758.209,72 euros

Le Bureau, après avoir entendu l'exposé du Président, lui a donné acte de sa communication et lui a demandé de le présenter.

* * * * *

DECISION

Considérant que le Président, Ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2019 les finances du Syndicat en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant pas les dépenses justifiées,

Sous la présidence de Madame Brigitte Coulon (Vice-présidente aux finances ; Monsieur Walter Martin, Président, ayant quitté la salle), le Comité Syndical, à l'unanimité :

- propose de fixer comme suit, concernant le compte administratif du budget principal, les résultats des différentes sections budgétaires :

Sections	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Opérations d'ordre Non budgétaires	Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis		Déficits	Excédents
Fonctionnement	/	8.406.953,91	18.643.694,68	24.505.400,45	/	/	14.268.659,68
Investissement	968.247,41	/	23.404.320,77	15.784.405,28	/	8.588.162,90	/

- approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2019, définitivement closes.

11.- Compte Administratif du Budget Annexe « Communication Electronique » 2019.

Le Compte Administratif 2019, dans ses grandes lignes, fait apparaître :

- ✓ un montant de paiements de travaux de 29.031.481,14 euros
 - ✓ un montant de 8.053.961,10 euros au titre du remboursement des emprunts pour la partie « capital »
 - ✓ un montant de 5.797.114,37 euros au titre du remboursement des emprunts pour la partie « intérêts »
 - ✓ une recette de 4.194.125,00 euros au titre de la redevance versée par la Régie RESO-LIAin
 - ✓ une recette de 4.600.000,00 euros au titre de la participation du budget principal
 - ✓ un résultat de l'exercice :
 - en fonctionnement de 2.996.674,31 euros,
 - en investissement de 10.231.228,30 euros,
- d'où un résultat de l'exercice égal à 13.227.902,61 euros

Le Bureau, après avoir entendu l'exposé du Président, lui a donné acte de sa communication et lui a demandé de le présenter.

DECISION

Considérant que le Président, Ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2019 les finances du Syndicat en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant pas les dépenses justifiées,

Sous la présidence de Madame Brigitte Coulon (Vice-présidente aux finances ; Monsieur Walter Martin, Président, ayant quitté la salle), le Comité Syndical, à l'unanimité :

- propose de fixer comme suit, concernant le compte administratif du budget annexe « Communication Electronique », les résultats des différentes sections budgétaires :

Sections	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Opérations d'ordre Non budgétaires	Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis		Déficits	Excédents
Fonctionnement	/	11.794.348,78	5.848.368,37	8.845.042,68	/	/	14.791.023,09
Investissement	/	1.977.019,25	44.452.008,58	54.683.236,88	/	/	12.208.247,55

- approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2019, définitivement closes.

12. - Compte Administratif du Budget « RESO-LIAin » 2019.

Le Compte Administratif 2019, dans ses grandes lignes, fait apparaître :

- ✓ un montant de 4.929.248,65 euros relatifs à la maintenance du réseau et des équipements actifs
 - ✓ un montant de 14.021.727,10 euros en recettes au titre des redevances des clients
 - ✓ un résultat de l'exercice :
 - en exploitation de 2.577.088,70 euros,
 - en investissement de - 57.501,68 euros,
- d'où un résultat de l'exercice égal à 2.519.587,02 euros

Le Bureau, après avoir entendu l'exposé du Président lui a donné acte de sa communication et lui a demandé de le présenter.

DECISION

Considérant que le Président, Ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2019 les finances du Syndicat en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant pas les dépenses justifiées,

Sous la présidence de Madame Brigitte Coulon (Vice-présidente aux finances ; Monsieur Walter Martin, Président, ayant quitté la salle), le Comité Syndical, à l'unanimité :

- propose de fixer comme suit, concernant le compte administratif du budget « RESO-LIAin », les résultats des différentes sections budgétaires :

Sections	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Opérations d'ordre Non budgétaires	Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis		Déficits	Excédents
Exploitation	/	/	11.556.818,43	14.133.907,13	/	/	2.577.088,70
Investissement	/	44.989,92	218.394,79	160.893,11	/	12.511,76	/

- approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2019, définitivement closes.

13. - Compte Administratif du Budget annexe «production d'énergie photovoltaïque» 2019.

Le Compte Administratif 2019, dans ses grandes lignes, fait apparaître :

- ✓ un montant de travaux pour installations photovoltaïques de 192.336,35 euros
 - ✓ la réalisation d'un emprunt de 210.000 euros pour le financement des installations
 - ✓ un résultat de l'exercice :
 - en exploitation de 6.589,83 euros,
 - en investissement de 28.663,77 euros,
- d'où un résultat de l'exercice égal à 35.253,60 euros

Le Bureau, après avoir entendu l'exposé du Président lui a donné acte de sa communication et lui a demandé de le présenter.

* * * * *

DECISION

Considérant que le Président, Ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2019 les finances du Syndicat en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant pas les dépenses justifiées,

Sous la présidence de Madame Brigitte Coulon (Vice-présidente aux finances ; Monsieur Walter Martin, Président, ayant quitté la salle), le Comité Syndical, à l'unanimité :

- propose de fixer comme suit, concernant le compte administratif du budget annexe « production d'énergie photovoltaïque », les résultats des différentes sections budgétaires :

Sections	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Opérations d'ordre Non budgétaires	Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis		Déficits	Excédents
Exploitation	/	/	210,17	6.800,00	/	/	6.589,83
Investissement	6.684,42	/	192.336,35	221.000,12	/	/	21.979,35

- approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2019, définitivement closes.

* * * * *

14. - Affectation des Résultats du Compte Administratif 2019 du Budget Principal.

Le résultat est constitué par le résultat comptable de fonctionnement de l'exercice, augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement du budget du même exercice (résultat cumulé).

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2019 fait apparaître :

- un résultat de fonctionnement cumulé de : 14.268.659,68 €
 - un résultat d'investissement cumulé de : – 8.588.162,90 €
 - un montant de dépenses non mandatées de : – 523.892,95 €
- soit un besoin de financement de : 9.112.055,85 €

- Le résultat pourrait être affecté selon les éléments suivants :
- Compte 1068 ("Réserves – Excédent de fonctionnement capitalisé") : 9.112.055,85 €
 - Ligne 002 ("Résultats de fonctionnement reporté") : 5.156.603,83 €

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Président et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- ✓ approuve la proposition d'affectation des résultats de la façon suivante :
 - Compte 1068 ("Réserves – Excédent de fonctionnement capitalisé") : 9.112.055,85 €
 - Ligne 002 ("Résultats de fonctionnement reporté") : 5.156.603,83 €

* * * * * * *

15.- Affectation des Résultats du Compte Administratif 2019 du Budget RESO-LIAin.

Le résultat est constitué par le résultat comptable de fonctionnement de l'exercice, augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement du budget du même exercice (résultat cumulé).

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2019 fait apparaître :

- un résultat d'exploitation cumulé de : 2.577.088,70 €
- un résultat d'investissement cumulé de : – 12.511,76 €
- un montant de dépenses non mandatées de : – 186.243,08 €
- soit un besoin de financement de : 198.754,84 €

Le résultat pourrait être affecté selon les éléments suivants :

- Compte 1068 ("Réserves – Autres réserves") : 198.754,84 €
- Ligne 002 ("Résultats de fonctionnement reporté") : 2.378.333,86 €

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Président et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- ✓ approuve la proposition d'affectation des résultats de la façon suivante :
 - Compte 1068 ("Réserves – Autres réserves"): 198.754,84 €
 - Ligne 002 ("Résultats de fonctionnement reporté") : 2.378.333,86 €

* * * * * * *

16.- Affectation des Résultats du Compte Administratif 2019 du Budget Photovoltaïque.

Le résultat est constitué par le résultat comptable d'exploitation de l'exercice, augmenté du résultat reporté à la section d'exploitation du budget du même exercice (résultat cumulé).

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2019 fait apparaître :

- un résultat d'exploitation cumulé de :	6.589,83 €
- un résultat d'investissement cumulé de :	21.979,35 €
- un montant de dépenses non mandatées de :	- 5.720,00 €
soit un excédent de financement de :	16.259,35 €

Le résultat pourrait être affecté selon les éléments suivants :

-Compte 1068 ("Réserves – Autres réserves") :	0,00 €
-Ligne 002 ("Résultats de fonctionnement reporté") :	6.589,83 €

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Président et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

✓ d'approuver la proposition d'affectation des résultats de la façon suivante :

-Compte 1068 ("Réserves – Autres réserves"):	0,00 €
-Ligne 002 ("Résultats de fonctionnement reporté") :	6.589,83 €

* * * * *

17.- Budget Principal 2020 – Ouverture d'autorisations de programmes et de crédits de paiement.

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent la gestion en autorisations de programmes et de crédits de paiement pour les programmes d'investissement pluriannuels.

Les autorisations de programmes constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements, tandis que les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programmes correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Le tableau joint au présent rapport, fait apparaître les montants prévus des autorisations de programmes, ainsi que la répartition indicative sur les exercices 2020 et suivants des crédits de paiement.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- approuve les autorisations de programmes et de crédits de paiement concernant le budget principal 2020, selon le tableau joint à la présente délibération.

* * * * *

18.- Budget annexe "Communication Electronique" 2020 – Ouverture d'autorisations de programmes et de crédits de paiement.

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent la gestion en autorisations de programmes et de crédits de paiement pour les programmes d'investissement pluriannuels.

Les autorisations de programmes constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements, tandis que les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programmes correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Le tableau joint au présent rapport, fait apparaître les montants prévus des autorisations de programmes, ainsi que la répartition indicative sur les exercices 2020 et suivants des crédits de paiement.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- approuve les autorisations de programmes et de crédits de paiement concernant le budget annexe "communication électronique" 2020, selon le tableau joint à la présente délibération.

* * * * *

19.- Vote du Budget Principal 2020.

En application de la loi n°92-125 relative à l'Administration Territoriale de la République et suite au débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu lors du comité syndical du 27 janvier 2020, le projet de budget principal de l'exercice 2020 a été adressé à tous les délégués des communes adhérentes au Syndicat.

Après lecture du projet de budget principal 2020, les élus et notamment Madame Brigitte Coulon, vice-présidente aux finances, apportent quelques commentaires et répondent aux questions des délégués.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu la lecture du projet de budget principal 2020, et les explications complémentaires,

A l'unanimité,

- Approuve le budget principal de l'exercice 2020 s'équilibrant en recettes et en dépenses à la somme de 32.613.603,83 euros à la section de fonctionnement et à la somme de 39.685.229,68 euros à la section d'investissement.
- Conformément à l'article 13 de la loi 92-125 précitée, dans le cadre de l'information du public sur le budget, ce dernier sera adressé à toutes les communes adhérentes au Syndicat et sera mis à la disposition du public.

20.- Vote du Budget Annexe "Communication Electronique" 2020.

En application de la loi n°92-125 relative à l'Administration Territoriale de la République et suite au débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu lors du comité syndical du 27 janvier 2020, le projet de budget annexe "communication électronique" de l'exercice 2020 a été adressé à tous les délégués des communes adhérentes au Syndicat.

Après lecture du projet de budget annexe "communication électronique" 2020, les élus et notamment Madame Brigitte Coulon, vice-présidente aux finances, apportent quelques commentaires et répondent aux questions des délégués.

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu la lecture du projet de budget annexe "communication électronique" 2020, et les explications complémentaires,

A l'unanimité,

- Approuve le budget annexe "Communication Electronique" de l'exercice 2020 s'équilibrant en recettes et en dépenses à la somme de 22.902.023,09 euros à la section de fonctionnement et à la somme de 233.859.270,64 euros à la section d'investissement.
- Conformément à l'article 13 de la loi 92-125 précitée, dans le cadre de l'information du public sur le budget, ce dernier sera adressé à toutes les communes adhérentes au Syndicat et sera mis à la disposition du public.

21.- Vote du Budget " RESO-LIAin" 2020.

En application de la loi n°92-125 relative à l'Administration Territoriale de la République et suite au débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu lors du comité syndical du 27 janvier 2020, le projet de budget RESO-LIAin de l'exercice 2020 a été adressé à tous les délégués des communes adhérentes au Syndicat.

Après lecture du projet de budget RESO-LIAin 2020, les élus et notamment Madame Brigitte Coulon, vice-présidente aux finances, apportent quelques commentaires et répondent aux questions des délégués.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu la lecture du projet de budget RESO-LIAin 2020, concernant la Régie d'Exploitation du Service Optique, et les explications complémentaires,

A l'unanimité,

- Approuve le budget RESO-LIAin de l'exercice 2020 s'équilibrant en recettes et en dépenses à la somme de 17.428.333,86 euros à la section d'exploitation et à la somme de 1.210.124,84 euros à la section d'investissement.
- Conformément à l'article 13 de la loi 92-125 précitée, dans le cadre de l'information du public sur le budget, ce dernier sera adressé à toutes les communes adhérentes au Syndicat et sera mis à la disposition du public.

* * * * * * *

22.- Vote du Budget Annexe "production d'énergie photovoltaïque" 2020.

En application de la loi n°92-125 relative à l'Administration Territoriale de la République et suite au débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu lors du comité syndical du 27 janvier 2020, le projet de budget annexe "production d'énergie photovoltaïque" de l'exercice 2020 a été adressé à tous les délégués des communes adhérentes au Syndicat.

Après lecture du projet de budget annexe "production d'énergie photovoltaïque" 2020, les élus et notamment Madame Brigitte Coulon, vice-présidente aux finances, apportent quelques commentaires et répondent aux questions des délégués.

* * * * *

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu la lecture du projet de budget annexe "production d'énergie photovoltaïque" 2020, et les explications complémentaires,

A la majorité, avec 1 abstention,

- Approuve le budget annexe "production d'énergie photovoltaïque" de l'exercice 2020 s'équilibrant en recettes et en dépenses à la somme de 22.589,83 euros à la section d'exploitation et à la somme de 272.129,18 euros à la section d'investissement.
- Conformément à l'article 13 de la loi 92-125 précitée, dans le cadre de l'information du public sur le budget, ce dernier sera adressé à toutes les communes adhérentes au Syndicat et sera mis à la disposition du public.

○○○○○○○○○○○○○○

ANNEXE 1

Au recueil des actes administratifs n°42

Suite au comité syndical du 22 février 2020

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Syndicat Intercommunal
d'énergie et de e-communication de l'Ain**

=====

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

**BUDGET PRINCIPAL
BUDGET ANNEXE – COMMUNICATION ELECTRONIQUE
BUDGET RESO - LIAin
BUDGET ANNEXE – PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE**

=====

**COMPTE ADMINISTRATIF
DU BUDGET PRINCIPAL**

2019

BUDGET PRINCIPAL 2019
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Comptes	Libellés	Prévu 2019	Réalisé 2019
	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 067 155,46	7 639 949,01
60	Fournitures de Bureau, Produits d'entretien, Carburants, Eau, Electricité, Conso NRO, Petit Equipement, Consommation des compteurs d'Eclairage Public	37 444,06 5 120 000,00	31 881,12 4 446 133,67
61	Locations, Entretien de bâtiments, Matériel, Mobilier, Véhicules, Assurances, Documentation, Prestations Contrôle de Concession, Frais de Stage, Maintenance Logiciels SIG Contrat d'accès au Génie-Civil de la boucle locale d'Orange pour les réseaux en fibre optique Sinistres Eclairage Public Maintenance préventive des installations d'Eclairage Public Maintenance curative des installations d'Eclairage Public	505 452,00 400 000,00 1 500 000,00 650 000,00	404 140,30 279 536,76 1 143 547,91 758 776,05
62	Indemnité du Trésorier Principal Frais de Transport, d'Affranchissements, de Réceptions, de nettoyage des locaux, Honoraires Frais d'Actes et de Contentieux Cotisation Fédération Nationale, autres Associations et Organismes Cotisation Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01)	9 600,00 680 359,40 30 700,00 80 000,00 6 600,00	11 757,35 445 131,16 1 287,97 74 558,60 6 490,12
63	Impôts Fonciers, Cartes Grises des Véhicules et Autres Droits	47 000,00	36 708,00
	012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 226 010,50	3 684 093,23
64	Rémunération du Personnel Charges Sociales sur traitements et salaires	2 917 010,50 1 309 000,00	2 460 973,00 1 223 120,23
	014 - ATTENUATION DE PRODUITS	380 000,00	351 790,50
7398	Reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité aux Communes Urbaines de moins de 2 000 habitants	380 000,00	351 790,50
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 996 460,00	4 994 368,45
65	Indemnités du Président et des Vice-Présidents Frais de Mission et Cotisation retraite des Elus Partenariat "Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01)" Partenariat "Energie Coopération Développement" Créances admises en non-valeur Redevance d'Occupation du Domaine Public (Electricité) Redevance d'Occupation du Domaine Public (Gaz) Autres charges de gestion courante (arrondis sur le prélèvement à la source) Participation au Budget Annexe	90 000,00 40 700,00 21 500,00 4 260,00 140 000,00 100 000,00 4 600 000,00	87 287,92 34 493,81 20 000,00 4 254,48 144 729,10 103 602,00 1,14 4 600 000,00
	66 - CHARGES FINANCIERES	40 400,00	40 385,45
66	Intérêts des emprunts, de la ligne de trésorerie et frais de dossier pour renouvellement de la ligne de trésorerie Intérêts des emprunts- Rattachement des ICNE (Intérêts courus non échus)	40 400,00	44 277,32 -3 891,87
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	91 800,00	62 912,17
67	Titres annulés sur exercices antérieurs Intérêts moratoires et pénalités Subvention au budget annexe "Production d'Energie Photovoltaïque"	65 000,00 20 000,00 6 800,00	53 324,05 2 788,12 6 800,00
	022 - DEPENSES IMPREVUES	126 340,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	126 340,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	18 928 165,96	16 773 498,81
	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 870 211,00	1 870 195,87
68	Dotations aux Amortissements	1 870 211,00	1 870 195,87
	023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 406 776,95	0,00
023	Participation du Syndicat	9 406 776,95	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	11 276 987,95	1 870 195,87
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (Opérations réelles et d'ordre)	30 205 153,91	18 643 694,68

**BUDGET PRINCIPAL 2019
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

Comptes	Libellés	Prévu 2019	Réalisé 2019
	013 - ATTENUATION DE CHARGES	30 000,00	62 864,48
64	Remboursement sur la rémunération du personnel (Indemnités maladie et maternité) Remboursement des contributions retraite pour les agents détachés	20 000,00 10 000,00	42 472,48 20 392,00
	70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 000 000,00	2 000 000,00
70	Personnel mis à disposition de RESO LIAIn par le Syndicat	2 000 000,00	2 000 000,00
	73 - IMPOTS ET TAXES	8 013 000,00	8 052 494,39
73	Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) Produit de la fiscalisation de participation de Collectivités (Messimy)	8 000 000,00 13 000,00	8 040 908,39 11 586,00
	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 000 000,00	11 125 337,06
74	Cotisations des Collectivités Participation des Collectivités sur travaux d'Eclairage Public et de Génie-Civil Télécom	5 000 000,00 4 000 000,00	7 481 610,00 3 643 727,06
	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 689 200,00	2 845 165,18
75	Locations de bureaux Produits des services concédés (redevance électricité) Produits des services concédés (redevance gaz) Redevance Article 5 Redevance d'Occupation du Domaine Public (Electricité) Redevance d'Occupation du Domaine Public (Gaz) Rachat de conducteurs Cotisations Groupement de Commande Electricité et Gaz Vente de Certificats d'Economie d'Energie Remboursement des tickets-restaurant pour la part Agent Autres produits de gestion courante (arrondis sur le prélèvement à la source)	17 000,00 970 000,00 290 000,00 1 100 000,00 140 000,00 100 000,00 20 200,00 - 12 000,00 40 000,00 -	17 460,61 1 084 366,36 300 233,00 1 086 621,94 149 863,10 98 468,00 - 38 717,36 25 100,00 44 333,25 1,56
	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	66 000,00	419 539,34
77	Pénalités sur honoraires de Maitrise d'Œuvre Indemnisation des Assurances suite à sinistres Remboursement sur consommations des compteurs d'Eclairage Public Remboursement par EDF des taxes d'aménagement et redevance d'archéologie préventive Produits suite à actions en justice Autres produits exceptionnels Remboursement sur travaux de gaz à Pérouges Tickets-restaurant périmés ou remboursés	20 000,00 10 000,00 - - - - 36 000,00 -	139 308,69 138 126,58 2 936,03 86 452,73 1 100,97 31,33 37 450,00 14 133,01
	TOTAL DES RECETTES REELLES	21 798 200,00	24 505 400,45
	002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	8 406 953,91	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 406 953,91	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (Opérations réelles et d'ordre)	30 205 153,91	24 505 400,45

BUDGET PRINCIPAL 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comptes	Libellés	Prévu 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser
	<u>DEPENSES</u>			
001	Résultat d'investissement reporté	968 247,41		
13	Remboursement aux Collectivités sur programmes soldés	1 647 271,00	699 189,48	
16	Remboursement d'emprunts (capital)	185 000,00	182 954,97	
20	Immobilisations Incorporelles (Logiciels) Frais d'Etudes	1 879 310,37 450 000,00	894 253,57 310 026,12	490 084,82
2041481	Subventions d'Equipelement versées aux Organismes Publics <i>a) Subventions aux Communes : Eclairage Public des Lotissements Communaux et Transferts de Sièges d'Exploitations Agricoles</i> <i>b) Subventions aux Communes Urbaines</i> <i>c) Subventions aux Communes : Matériel et Logiciel (SIG)</i> <i>d) Subventions aux Communes : Digitalisation des réseaux</i> <i>e) Subventions aux Communes : Isolation des combles, toitures et tuyauteries de chauffage</i>	639 000,00	439 855,37 <i>3 010,51</i> <i>422 763,45</i> <i>14 081,41</i>	
21	Immobilisations Corporelles (Locaux, Matériel et Mobilier)	149 800,00	122 700,41	33 808,13
23	Travaux d'aménagement du Syndicat Travaux d'Economie d'Energie Avances versées aux Entreprises Travaux <i>a) Electrification Rurale</i> <i>b) Gaz</i> <i>c) Génie Civil - Télécommunications</i> <i>d) Eclairage Public et Mise en Valeur</i>	62 000,00 10 200,00 400 000,00 21 886 000,00	4 456,07 19 425 892,67 <i>13 376 831,70</i> <i>44 702,51</i> <i>1 738 651,60</i> <i>4 265 706,86</i>	
020	Dépenses Imprévues	2 729,00		
	041 - Opérations Patrimoniales			
27	Immobilisations financières (TVA)	2 800 000,00	1 324 992,11	
	Total Opérations d'Equipelement	31 079 557,78	23 404 320,77	523 892,95
	<u>RECETTES</u>			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 352 569,83	1 352 569,83	
10222	Fonds de Compensation de la TVA	1 000 000,00	972 390,00	
13	Participations à Travaux d'Equipelement <i>- Facé</i> <i>- Part Couverte par le Tarif (PCT)</i> <i>- Collectivités</i> <i>- EDF - Article 8</i>	11 650 000,00	8 899 543,26 <i>3 378 880,76</i> <i>480 563,60</i> <i>4 520 098,90</i> <i>520 000,00</i>	
20	Frais d'Etudes	150 000,00	4 597,65	
23	Travaux <i>Electrification Rurale</i> <i>Génie Civil - Télécommunications</i> <i>Eclairage Public et Mise en Valeur</i>	50 000,00	35 124,45 <i>35 124,45</i>	
27	TVA à récupérer sur Travaux d'Electrification Rurale et de Gaz	2 800 000,00	1 324 992,11	
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
28	Amortissement des biens propres au Syndicat	1 870 211,00	1 870 195,87	
	041 - Opérations patrimoniales			
23	Immobilisations financières (TVA)	2 800 000,00	1 324 992,11	
	021 - Virement de la section de Fonctionnement			
021	Virement de la section de Fonctionnement	9 406 776,95		
	Total Opérations d'Equipelement	31 079 557,78	15 784 405,28	0,00

COMPTE DE RESULTAT 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

DETERMINATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2019			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2019	15 784 405,28	24 505 400,45	40 289 805,73
2) Dépenses de l'exercice 2019	23 404 320,77	18 643 694,68	42 048 015,45
I) Résultat de l'exercice 2019 (1-2)	-7 619 915,49	5 861 705,77	-1 758 209,72
II) Résultat de l'exercice 2018	-968 247,41	8 406 953,91	7 438 706,50
A) Résultat de clôture de l'exercice 2019 (I+II)	-8 588 162,90	14 268 659,68	5 680 496,78
3) Reste à Réaliser Recettes 2019			0,00
4) Reste à Réaliser Dépenses 2019	523 892,95		523 892,95
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)	-523 892,95	0,00	-523 892,95
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	-9 112 055,85	14 268 659,68	5 156 603,83

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE DE L'EXERCICE 2019		
Résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2019		14 268 659,68
Besoin de financement		9 112 055,85
Déficit maintenu en investissement		
Report en fonctionnement		5 156 603,83

REPRISE AU BUDGET 2020		
	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Compte "001 Résultat d'investissement reporté"	8 588 162,90	
Compte "1068 Réserves - Excédent de fonctionnement capitalisé"		9 112 055,85
FONCTIONNEMENT		
Compte "002 Résultat de fonctionnement reporté"		5 156 603,83

**COMPTE ADMINISTRATIF
DU BUDGET ANNEXE**

COMMUNICATION ELECTRONIQUE

2019

Section de Fonctionnement

Communication électronique - Réseau Haut Débit

Comptes	Libellés	Prévu 2019	Réalisé 2019
	<u>DEPENSES</u>		
	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	665 000,00	113 400,00
6226	Honoraires	665 000,00	113 400,00
	66 - CHARGES FINANCIERES	6 976 500,00	5 729 968,37
66111	Intérêts des emprunts	6 954 500,00	5 797 114,37
66112	ICNE (Intérêts courus non échus)	-	107 146,00
6688	Frais de dossier suite à la réalisation de prêts	22 000,00	40 000,00
	022 - DEPENSES IMPREVUES	40 000,00	-
022	Dépenses Imprévues	40 000,00	-
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00	5 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	-	5 000,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	50 000,00	-
	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 861 973,78	
023	Virement à la section d'Investissement	12 861 973,78	-
	TOTAL	20 593 473,78	5 848 368,37
	<u>RECETTES</u>		
	002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	11 794 348,78	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	11 794 348,78	
	70 - PRODUITS DES SERVICES	4 194 125,00	4 194 125,00
70688	Redevance versée par la Régie RESOLIAin	4 194 125,00	4 194 125,00
	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 600 000,00	4 600 000,00
7552	Participation du Budget Principal (compte 65)	4 600 000,00	4 600 000,00
	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	50 917,68
7711	Dédits et pénalités perçues	5 000,00	50 917,68
	TOTAL	20 593 473,78	8 845 042,68

Section d'Investissement

Communication électronique - Réseau Haut Débit

Comptes	Libellés	Prévu 2019	Réalisé 2019
	<u>DEPENSES</u>		
1641	Remboursement d'emprunts (capital)	9 145 000,00	8 053 961,10
2051	Concessions et droits similaires	22 179,43	21 999,60
2315	Travaux et Infrastructures	110 716 813,60	29 474 765,34
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	6 000 000,00	2 649 462,61
041-2315	Remboursement d'avances	-	112 452,20
041-2762	Immobilisations Financières (TVA)	19 000 000,00	4 139 367,73
020	Dépenses Imprévues	91 000,00	-
	TOTAL	144 974 993,03	44 452 008,58
	<u>RECETTES</u>		
001	Résultat d'Investissement reporté	1 977 019,25	-
1311	Subvention d'équipement transférable (FEDER et Fonds pour la Société Numérique)	3 800 000,00	1 591 219,10
1312	Subvention d'équipement transférable (Région)	1 900 000,00	-
1313	Subvention d'équipement transférable (Département)	3 300 000,00	2 700 000,00
13148	Participation des Collectivités Zones d'Activités Communautaires	2 486 000,00	1 557 545,92
1641	Emprunt	80 600 000,00	40 000 000,00
2315	Travaux et Infrastructures	50 000,00	443 284,20
2762	TVA à récupérer	19 000 000,00	4 139 367,73
041-2315	Immobilisations Financières (TVA)	19 000 000,00	4 139 367,73
041-238	Remboursement d'avances	-	112 452,20
021	Virement de la section de Fonctionnement	12 861 973,78	-
	TOTAL	144 974 993,03	54 683 236,88

COMPTE DE RESULTAT 2019 DU BUDGET ANNEXE "COMMUNICATION ELECTRONIQUE"

DETERMINATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2019			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2019	54 683 236,88	8 845 042,68	63 528 279,56
2) Dépenses de l'exercice 2019	44 452 008,58	5 848 368,37	50 300 376,95
I) Résultat de l'exercice 2019 (1-2)	10 231 228,30	2 996 674,31	13 227 902,61
II) Résultat de l'exercice 2018	1 977 019,25	11 794 348,78	13 771 368,03
A) Résultat de clôture de l'exercice 2019 (I+II)	12 208 247,55	14 791 023,09	26 999 270,64
3) Reste à Réaliser Recettes 2019			0,00
4) Reste à Réaliser Dépenses 2019			0,00
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)	0,00		0,00
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	12 208 247,55	14 791 023,09	26 999 270,64

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE DE L'EXERCICE 2019		
Résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2019		14 791 023,09
Besoin de financement		0,00
Déficit maintenu en investissement		
Report en fonctionnement		14 791 023,09

REPRISE AU BUDGET 2019		
	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Compte "001 Résultat d'investissement reporté"		12 208 247,55
Compte "1068 Réserves - Excédent de fonctionnement capitalisé"		0,00
FONCTIONNEMENT		
Compte "002 Résultat de fonctionnement reporté"		14 791 023,09

**COMPTE ADMINISTRATIF DU
BUDGET RESO - LIAin**

Régie d'Exploitation du Service Optique LIAin

M4

2019

Section d'Exploitation

RESO - Li@in - Régie d'Exploitation du Service Optique Li@in

Comptes	Libellés	Prévu 2019 BP + BS + DM	Réalisé 2019
	<u>DEPENSES</u>		
	002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	
	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 321 874,14	9 452 636,36
60	Eau, Electricité, Fournitures administratives	413 500,00	322 810,02
61	Entretien sur biens mobiliers et immobiliers, Assurances, Services Extérieurs Divers	6 365 965,14	4 929 248,65
6137	Contrat de maintenance du réseau et des équipements actifs Redevances, droits de passage, servitudes diverses (Numéricable)	-	284,93
62	Honoraires, Publicité, Publications, Missions, Frais de réception, Frais de déplacements, Téléphone, Frais de nettoyage des locaux, Frais postaux, Redevances pour prestations de services	148 284,00	6 167,76
6288	Redevance versée au budget annexe "Communication Electronique"	4 194 125,00	4 194 125,00
63	Impôts et taxes, autres droits	200 000,00	-
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 000 000,00	2 000 000,00
62	Personnel affecté par le Syndicat d'énergie	2 000 000,00	2 000 000,00
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	240,00	221,04
6541	Créances admises en non-valeur	230,00	220,42
658	Charges diverses de gestion courante (régularisation TVA 2019)	10,00	0,62
	66 - CHARGES FINANCIERES	19 400,00	9 718,47
6615	Intérêts et Commission d'engagement Lignes de Trésorerie	17 400,00	9 650,00
6688	Autres Charges Financières	2 000,00	68,47
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 400,00	14 733,27
6711	Intérêts moratoires et pénalités	13 400,00	8 458,60
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	6 000,00	6 274,67
678	Autres Charges Exceptionnelles	-	
	022-DEPENSES IMPREVUES	17 470,00	-
022	Dépenses Imprévues	17 470,00	-
	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	79 525,00	79 509,29
68	Dotation aux Amortissements	79 525,00	79 509,29
	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	586 940,26	-
023	Virement à la section d'investissement	586 940,26	
	TOTAL	14 044 849,40	11 556 818,43
	<u>RECETTES</u>		
	002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	-
	70-VENTES DE PRODUITS	14 044 849,40	14 129 328,20
706	Redevances des Clients	13 994 849,40	14 021 727,10
7087	Remboursement d'équipements endommagés	50 000,00	107 601,10
	77-AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 578,93
7711	Dédits et pénalités perçus		4 224,00
7718	Autres Produits Exceptionnels sur opérations de gestion		0,20
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs		76,65
778	Autres Produits Exceptionnels		278,08
	TOTAL	14 044 849,40	14 133 907,13

Section d'Investissement

RESO - Li@in - Régie d'Exploitation du Service Optique Li@in

Comptes	Libellés	Prévu 2019 BP + BS + DM	Réalisé 2019	Restes à réaliser
	<u>DEPENSES</u>			
	20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	459 765,00	139 614,75	93 008,51
2051	Immobilisations Incorporelles (Logiciels)	459 765,00	139 614,75	93 008,51
	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	208 500,00	35 675,14	78 255,73
2153	Installations à caractère spécifique	80 000,00	-	26 893,36
2181	Agencements et installations divers	50 000,00	-	-
2183	Matériel de bureau et Matériel Informatique	10 000,00	1 048,84	7 212,09
2184	Mobilier	10 000,00	-	-
2188	Autres	58 500,00	34 626,30	44 150,28
	23 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	98 074,00	43 104,90	14 978,84
2313	Constructions	-		
2315	Installations, matériel et outillage technique	98 074,00	43 104,90	14 978,84
	020 - DEPENSES IMPREVUES	26 500,00	-	-
020	Dépenses Imprévues	26 500,00		
	TOTAL	792 839,00	218 394,79	186 243,08
	<u>RECETTES</u>			
	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	81 383,82	81 383,82	-
1068	Réserves - Autres réserves	81 383,82	81 383,82	
	001 - EXCEDENT REPORTE	44 989,92	-	-
001	Résultat d'Investissement reporté	44 989,92		
	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	79 525,00	79 509,29	-
28	Dotation aux Amortissements	79 525,00	79 509,29	
	021- VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	586 940,26	-	-
021	Virement de la Section de Fonctionnement	586 940,26		
	TOTAL	792 839,00	160 893,11	-

COMPTE DE RESULTAT 2019 DU BUDGET RESO LI@IN

DETERMINATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2019			
	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2019	160 893,11	14 133 907,13	14 294 800,24
2) Dépenses de l'exercice 2019	218 394,79	11 556 818,43	11 775 213,22
I) Résultat de l'exercice 2019 (1-2)	-57 501,68	2 577 088,70	2 519 587,02
II) Résultat de l'exercice 2018	44 989,92	0,00	44 989,92
A) Résultat de clôture de l'exercice 2019 (I+II)	-12 511,76	2 577 088,70	2 564 576,94
3) Reste à Réaliser Recettes 2019			0,00
4) Reste à Réaliser Dépenses 2019	186 243,08		186 243,08
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)	-186 243,08	0,00	-186 243,08
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	-198 754,84	2 577 088,70	2 378 333,86

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION CUMULE DE L'EXERCICE 2019		
Résultat d'exploitation cumulé de l'exercice 2019		2 577 088,70
Besoin de financement		198 754,84
Déficit maintenu en investissement		
Report en exploitation		2 378 333,86

REPRISE AU BUDGET 2020		
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte "001 Résultat d'investissement reporté"	12 511,76	
Compte "1068 Réserves - Excédent d'exploitation capitalisé"		198 754,84
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte "002 Résultat d'exploitation reporté"		2 378 333,86

**COMPTE ADMINISTRATIF
DU BUDGET ANNEXE**

PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

M4

2019

Section d'Exploitation
PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Comptes	Libellés	Prévu 2019	Réalisé 2019
	<u>DEPENSES</u>		
	002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	
	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 900,00	-
6161	Assurances	3 880,00	
6137	Redevances, droits de passage, servitudes diverses (Numéricable)	10,00	
6288	Autres services	700,00	
6358	Autres droits (Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité)	310,00	
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-	-
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	400,00	0,17
658	Charges diverses de gestion courante (régularisation arrondis TVA)	400,00	0,17
	66 - CHARGES FINANCIERES	1 500,00	210,00
66111	Intérêts des emprunts	1 000,00	
6688	Frais de dossier des emprunts	500,00	210,00
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
	022-DEPENSES IMPREVUES	-	-
022	Dépenses Imprévues	-	
	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-
68	Dotation aux Amortissements	-	
	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-
023	Virement à la section d'investissement	-	
	TOTAL	6 800,00	210,17
	<u>RECETTES</u>		
	002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	
	70-VENTES DE PRODUITS	-	-
707	Vente de marchandises (revente d'énergie à ENEDIS)	-	
	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 800,00	6 800,00
74	Subvention exceptionnelle du budget principal	6 800,00	6 800,00
	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-	-
758	Produits divers de gestion courante	-	
	TOTAL	6 800,00	6 800,00

Section d'Investissement

PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Comptes	Libellés	Prévu 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser
	<u>DEPENSES</u>			
	001 -SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	6 684,42	-	-
001	Résultat d'investissement reporté	6 684,42		
	16 - EMPRUNTS	2 420,00	-	-
1641	Capital des emprunts	2 420,00		
	23 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	259 000,00	192 336,35	5 720,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	259 000,00	192 336,35	5 720,00
	27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-
275	Dépôts et cautionnements versés	-		
	020 - DEPENSES IMPREVUES	2 895,70	-	-
020	Dépenses Imprévues	2 895,70		
	TOTAL	271 000,12	192 336,35	5 720,00
	<u>RECETTES</u>			
	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	11 000,12	11 000,12	-
1068	Réserves - autres réserves	11 000,12	11 000,12	
	16 - EMPRUNTS	260 000,00	210 000,00	-
1641	Emprunt	260 000,00	210 000,00	
	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-	-
28	Dotations aux Amortissements	-		
	021- VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	-	-	-
021	Virement de la Section de Fonctionnement	-		
	TOTAL	271 000,12	221 000,12	-

COMPTE DE RESULTAT 2019 DU BUDGET PHOTOVOLTAIQUE

DETERMINATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2019			
	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2019	221 000,12	6 800,00	227 800,12
2) Dépenses de l'exercice 2019	192 336,35	210,17	192 546,52
I) Résultat de l'exercice 2019 (1-2)	28 663,77	6 589,83	35 253,60
II) Résultat de l'exercice 2018	-6 684,42	0,00	-6 684,42
A) Résultat de clôture de l'exercice 2019 (I+II)	21 979,35	6 589,83	28 569,18
3) Reste à Réaliser Recettes 2019			0,00
4) Reste à Réaliser Dépenses 2019	5 720,00		5 720,00
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)	-5 720,00	0,00	-5 720,00
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	16 259,35	6 589,83	22 849,18

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION CUMULE DE L'EXERCICE 2019		
Résultat d'exploitation cumulé de l'exercice 2019		6 589,83
Besoin de financement		0,00
Déficit maintenu en investissement		0,00
Report en exploitation		6 589,83

REPRISE AU BUDGET 2020		
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte "001 Résultat d'investissement reporté"		16 259,35
Compte "1068 Réserves - Excédent d'exploitation capitalisé"		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte "002 Résultat d'exploitation reporté"		6 589,83

ANNEXE 2

Au recueil des actes administratifs n°42

Suite au comité syndical du 22 février 2020

Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements

Budget principal 2020

Budget annexe communication électronique 2020

B2.1 - ETAT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DES CREDITS DE PAIEMENT AFFERENTS

Libellé de l'Opération d'Equipement	Libellé de l'Autorisation de Programme	Imputation budgétaire	N° AP	AP initiale	AP actualisée	Travaux mandatés au 31/12/2019 (cumuls)	Solde AP au 31/12/2019	Crédits de paiement 2020	Crédits de paiement 2021	Crédits de paiement 2022	Crédits de paiement 2023	Crédits de paiement 2024	
Electrification Rurale 2015	Electrification Rurale 2015	2315-012015	2015-003	14 700 000	13 800 000	13 684 264	115 736	100 000	15 736	soldé			
Eclairage Public 2015	Eclairage Public 2015	2317-062015	2015-004	5 300 000	4 050 000	3 988 720	61 280	60 000	1 280	soldé			
Génie Civil Télécom. 2015	Génie Civil Télécom. 2015	2315-072015	2015-005	2 000 000	1 600 000	1 567 002	32 998	30 000	2 998	soldé			
Electrification Rurale - Extensions	Electrification Rurale - Extensions 2016	2315-99001	2016-005	4 150 000	2 050 000	1 786 081	263 919	100 000	100 000	60 000	3 919	soldé	
	Electrification Rurale - Extensions 2017	2315-99001	2017-003	3 850 000	3 950 000	2 506 648	1 443 352	1 000 000	300 000	100 000	43 352	soldé	
	Electrification Rurale - Extensions 2018	2315-99001	2018-001	2 500 000	2 600 000	2 010 255	589 745	400 000	90 000	50 000	49 745	soldé	
Electrification Rurale - Renforcements	Electrification Rurale - Renforcements 2016	2315-99002	2016-006	3 870 000	5 270 000	4 972 603	297 397	220 000	40 000	37 397	soldé		
	Electrification Rurale - Renforcements 2017	2315-99002	2017-004	4 123 100	4 200 000	2 203 195	1 996 805	1 600 000	200 000	100 000	96 805	soldé	
	Electrification Rurale - Renforcements 2018	2315-99002	2018-002	1 900 000	1 450 000	335 104	1 114 896	780 000	170 000	90 000	74 896	soldé	
Electrification Rurale - Esthétique	Electrification Rurale - Esthétique 2016	2315-99003	2016-007	6 650 000	8 600 000	7 709 368	890 632	600 000	200 000	90 632	soldé		
	Electrification Rurale - Esthétique 2017	2315-99003	2017-005	7 627 000	7 000 000	5 757 907	1 242 093	800 000	250 000	130 000	62 093	soldé	
	Electrification Rurale - Esthétique 2018	2315-99003	2018-003	4 900 000	5 500 000	3 160 099	2 339 901	1 900 000	200 000	150 000	89 901	soldé	
Génie-Civil Télécommunications	Génie-Civil Télécommunications 2016	2315-99004	2016-008	2 000 000	2 100 000	1 979 887	120 113	100 000	20 113	soldé			
	Génie-Civil Télécommunications 2017	2315-99004	2017-006	2 000 000	1 800 000	1 389 786	410 214	200 000	100 000	60 000	50 214	soldé	
	Génie-Civil Télécommunications 2018	2315-99004	2018-004	1 500 000	1 900 000	851 567	1 048 433	620 000	250 000	100 000	78 433	soldé	
Gaz	Gaz 2016	2315-99005	2016-009	300 000	19 441	19 441	-	soldé					
Eclairage Public - Mise en valeur	Eclairage Public - Mise en valeur 2016	2317-99006	2016-010	5 300 000	5 400 000	4 698 213	701 787	250 000	250 000	150 000	51 787	soldé	
	Eclairage Public - Mise en valeur 2017	2317-99006	2017-008	4 530 000	5 250 000	3 055 928	2 194 072	700 000	700 000	500 000	294 072	soldé	
	Eclairage Public - Mise en valeur 2018	2317-99006	2018-005	4 500 000	5 300 000	2 994 682	2 305 318	790 000	800 000	500 000	215 318	soldé	
Electrification Rurale 2019	Electrification Rurale 2019	2315-012019	2019-001	17 310 000	17 310 000	1 940 234	15 369 766	4 700 000	4 700 000	4 000 000	1 000 000	969 766	
Génie-Civil Télécommunications 2019	Génie-Civil Télécommunications 2019	2315-072019	2019-002	2 000 000	2 000 000	238 948	1 761 052	800 000	800 000	161 052	soldé		
Eclairage Public - Mise en valeur 2019	Eclairage Public - Mise en valeur 2019	2317-062019	2019-003	4 500 000	4 500 000	1 366 795	3 133 205	1 700 000	900 000	400 000	133 205	soldé	
Gaz 2019	Gaz 2019	2315-032019	2019-004	130 000	130 000	44 120	85 880	50 000	35 880	soldé			
Electrification Rurale 2020	Electrification Rurale 2020	2315-012020	2020-001	15 459 000	-	-	-	2 300 000	4 200 000	3 000 000	3 000 000	2 959 000	
Génie-Civil Télécommunications 2020	Génie-Civil Télécommunications 2020	2315-072020	2020-002	2 000 000	-	-	-	250 000	1 000 000	300 000	300 000	150 000	
Eclairage Public - Mise en valeur 2020	Eclairage Public - Mise en valeur 2020	2317-062020	2020-003	5 316 000	-	-	-	1 500 000	2 000 000	1 400 000	250 000	166 000	
Gaz 2020	Gaz 2020	2315-032020	2020-004	100 000	-	-	-	50 000	50 000	soldé			
Logiciels	Logiciels	2051-040002	2020-005	3 200 000	3 200 000	-	-	1 510 000	1 500 000	190 000	-	-	
								Totaux	23 110 000	18 876 007	11 569 081	5 793 740	4 244 766
								-					

B2.2 - ETAT DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET DES CREDITS DE PAIEMENT AFFERENTS

Néant

BUDGET 2020

COMMUNICATION ELECTRONIQUE - RESEAU HAUT DEBIT

B2-1 ETAT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DES CREDITS DE PAIEMENT AFFERENTS

Programme	Autorisations de programme					Crédits de paiement				
	Imputation budgétaire	N°	Initiale	actualisée	Travaux mandatés en 2019	Total travaux mandatés au 31/12/2019 (cumul)	solde AP au 31/12/2019	Crédits de paiement 2020	Crédits de paiement 2021	Crédits de paiement 2022
Travaux de Communication Electronique	2315-050001	2008-001	588 500 000	600 000 000	29 031 481	338 304 780	261 695 220	159 700 000	80 000 000	21 995 220
total			588 500 000	600 000 000	29 031 481	338 304 780	261 695 220	159 700 000	80 000 000	21 995 220

B2-2 ETAT DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET DES CREDITS DE PAIEMENT AFFERENTS

NEANT

ANNEXE 3

Au recueil des actes administratifs n°42

Suite au comité syndical du 22 février 2020

BUDGETS 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**Syndicat intercommunal
d'énergie et de e-communication de l'Ain**

=====

BUDGETS 2020

**Budget Principal
Budget annexe « Communication Electronique »
Budget RESO - LIAin
Budget annexe « Production d'Energie Photovoltaïque »**

=====

BUDGET PRINCIPAL

2020

Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain

BUDGET 2020

Nombre d'adhérents	393
--------------------	-----

Population totale au 1er janvier	659 180
----------------------------------	---------

Longueur des réseaux des communes adhérentes au Syndicat (kms) au 31 décembre 2018	15 453
Quantité d'électricité acheminée en 2018 sur les ouvrages de distribution en concession (GWh).	4 345

DETTE au 1er JANVIER 2020	
DETTE EN CAPITAL	478 666
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	478 666
ANNUITE 2020	205 110
Capital	187 223
Intérêts	17 887

PARC DES VEHICULES au 1er JANVIER 2020		
Marque et Type des véhicules	Année	Immatriculation
Renault CLIO III	2010	BB-515-BB
Renault CLIO III	2010	BB-465-BA
Citroën Nemo	2011	BT-573-CG
Renault Mégane	2013	CV-415-XL
Renault Clio 4	2013	CV-473-BM
Renault Clio Business	2016	EG-933-FK
Renault Kangoo	2016	EH-076-CZ
Ford Mondéo	2017	EL-081-MQ
Toyota Yaris	2019	FH-055-VN
Toyota Yaris	2019	FH-059-VN
Ford Mondéo	2019	FH-608-HW

BUDGET PRINCIPAL 2020
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Comptes	Libellés	Pour mémoire Budget 2019	Pour mémoire Réalisé 2019	Propositions du Président pour 2020
	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 067 155,46	7 639 949,01	11 554 500,00
60	Fournitures de Bureau, Produits d'entretien, Carburants, Eau, Electricité, Petit Equipement, Consommation des compteurs d'Eclairage Public	37 444,06 5 120 000,00	31 881,12 4 446 133,67	57 500,00 5 200 000,00
61	Locations, Entretien de bâtiments, Matériel, Mobilier, Véhicules, Assurances, Documentation, Prestations Contrôle de Concession, Frais de Stage, Maintenance Logiciels SIG Contrat d'accès au Génie-Civil de la boucle locale d'Orange pour les réseaux en fibre optique Sinistres Eclairage Public Maintenance préventive des installations d'Eclairage Public Maintenance curative des installations d'Eclairage Public	505 452,00 400 000,00 1 500 000,00 650 000,00	404 140,30 279 536,76 1 143 547,91 758 776,05	597 900,00 400 000,00 2 800 000,00 1 400 000,00
62	Indemnité du Trésorier Principal Frais de Transport, d'Affranchissements, de Réceptions, de nettoyage des locaux, Honoraires Frais d'Actes et de Contentieux Cotisation Fédération Nationale, autres Associations et Organismes Cotisation Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01)	9 600,00 680 359,40 30 700,00 80 000,00 6 600,00	11 757,35 445 131,16 1 287,97 74 558,60 6 490,12	9 600,00 919 000,00 20 000,00 96 900,00 6 600,00
63	Impôts Fonciers, Cartes Grises des Véhicules et Autres Droits	47 000,00	36 708,00	47 000,00
	012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 226 010,50	3 684 093,23	4 354 330,00
64	Rémunération du Personnel Charges Sociales sur traitements et salaires	2 917 010,50 1 309 000,00	2 460 973,00 1 223 120,23	2 960 730,00 1 393 600,00
	014 - ATTENUATION DE PRODUITS	380 000,00	351 790,50	395 000,00
7398	Reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité aux Communes Urbaines de moins de 2 000 habitants	380 000,00	351 790,50	395 000,00
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 996 460,00	4 994 368,45	2 997 700,00
65	Indemnités du Président et des Vice-Présidents Frais de Mission et Cotisation retraite des Elus Créances admises en non-valeur Partenariat "Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01)" Redevance d'Occupation du Domaine Public (Electricité) Redevance d'Occupation du Domaine Public (Gaz) Autres charges de gestion courante (arrondis sur le prélèvement à la source) Participation au Budget Annexe	90 000,00 40 700,00 4 260,00 21 500,00 140 000,00 100 000,00 4 600 000,00	87 287,92 34 493,81 4 254,48 20 000,00 144 729,10 103 602,00 1,14 4 600 000,00	90 000,00 40 700,00 2 000,00 - 160 000,00 105 000,00 - 2 600 000,00
	66 - CHARGES FINANCIERES	40 400,00	40 385,45	48 900,00
66	Intérêts des emprunts réglés à l'échéance et de la ligne de trésorerie Intérêts des emprunts- Rattachement des ICNE (Intérêts courus non échus)	40 400,00	44 277,32 -3 891,87	48 900,00
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	91 800,00	62 912,17	670 000,00
67	Titres annulés sur exercices antérieurs Intérêts moratoires et pénalités Subvention au budget annexe "Production d'Energie Photovoltaïque"	65 000,00 20 000,00 6 800,00	53 324,05 2 788,12 6 800,00	650 000,00 20 000,00 -
	022 - DEPENSES IMPREVUES	126 340,00	0,00	205 000,00
022	Dépenses Imprévues	126 340,00		205 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	18 928 165,96	16 773 498,81	20 225 430,00
	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 870 211,00	1 870 195,87	2 304 510,00
68	Dotations aux Amortissements	1 870 211,00	1 870 195,87	2 304 510,00
	023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 406 776,95	0,00	10 083 663,83
023	Participation du Syndicat	9 406 776,95		10 083 663,83
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	11 276 987,95	1 870 195,87	12 388 173,83
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (Opérations réelles et d'ordre)	30 205 153,91	18 643 694,68	32 613 603,83

BUDGET PRINCIPAL 2020
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Comptes	Libellés	Pour mémoire Budget 2019	Pour mémoire Réalisé 2019	Propositions du Président pour 2020
	013 - ATTENUATION DE CHARGES	30 000,00	62 864,48	50 000,00
64	Remboursement sur la rémunération du personnel (Indemnités maladie et maternité) Remboursement des contributions retraite pour les agents détachés	20 000,00 10 000,00	42 472,48 20 392,00	30 000,00 20 000,00
	70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
70	Personnel mis à disposition de RESO LIAin par le Syndicat	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	73 - IMPOTS ET TAXES	8 013 000,00	8 052 494,39	8 000 000,00
73	Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) Produit de la fiscalisation de participation de Collectivités (Messimy)	8 000 000,00 13 000,00	8 040 908,39 11 586,00	8 000 000,00 -
	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 000 000,00	11 125 337,06	13 750 000,00
74	Cotisations des Collectivités Participation des Collectivités (sur travaux d'Eclairage Public et Génie Civil Télécom)	5 000 000,00 4 000 000,00	7 481 610,00 3 643 727,06	9 250 000,00 4 500 000,00
	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 689 200,00	2 845 165,18	3 564 000,00
75	Locations de bureaux Produits des services concédés (redevance électricité) Produits des services concédés (redevance gaz) Redevance Article 5 Redevance d'Occupation du Domaine Public (Electricité) Redevance d'Occupation du Domaine Public (Gaz) Rachat de conducteurs Vente de Certificats d'Economie d'Energie Cotisation Groupement de Commande Electricité et Gaz Remboursement des tickets-restaurant pour la part Agent Autres produits de gestion courante (arrondis sur le prélèvement à la source)	17 000,00 970 000,00 290 000,00 1 100 000,00 140 000,00 100 000,00 20 200,00 12 000,00 - 40 000,00	17 460,61 1 084 366,36 300 233,00 1 086 621,94 149 863,10 98 468,00 - 25 100,00 38 717,36 44 333,25 1,56	17 000,00 2 863 000,00 300 000,00 - 160 000,00 105 000,00 20 000,00 54 000,00 - 45 000,00 -
	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	66 000,00	419 539,34	93 000,00
77	Pénalités sur honoraires de Maitrise d'Œuvre Indemnisation des Assurances suite à sinistres Remboursement sur consommations des compteurs d'Eclairage Public Remboursement par EDF (taxes aménagement et redevance d'archéologie préventive) Produits suite à actions en justice Autres produits exceptionnels Remboursement sur travaux de gaz à Péruges Tickets-restaurant périmés ou remboursés	20 000,00 10 000,00 - - - - 36 000,00 -	139 308,69 138 126,58 2 936,03 86 452,73 1 100,97 31,33 37 450,00 14 133,01	50 000,00 25 000,00 3 000,00 - - - - 15 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	21 798 200,00	24 505 400,45	27 457 000,00
	002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	8 406 953,91	-	5 156 603,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 406 953,91		5 156 603,83
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (Opérations réelles et d'ordre)	30 205 153,91	24 505 400,45	32 613 603,83

BUDGET PRINCIPAL 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comptes	Libellés	Reports	Propositions nouvelles pour 2020	Propositions globales du Président pour 2020
	<u>DEPENSES</u>			
001	Résultat d'investissement reporté (Reports 2019)			8 588 162,90
13	Remboursement aux Collectivités sur programmes soldés		1 000 000,00	1 000 000,00
16	Remboursement d'emprunts (capital)		190 000,00	190 000,00
20	Immobilisations Incorporelles (Logiciels) Frais d'Etudes	490 084,82	1 019 915,18 320 000,00	1 510 000,00 320 000,00
2041481	Subventions d'Equipeement versées aux Organismes Publics <i>a) Subventions aux Communes : Eclairage Public des Lotissements Communaux et Transferts de Sièges d'Exploitations Agricoles</i> <i>b) Subventions aux Communes Urbaines</i> <i>c) Subventions aux Communes : Matériel et Logiciel (SIG)</i> <i>d) Subventions aux Communes : Digitalisation des réseaux</i> <i>e) Subventions aux Communes : Isolation des combles, toitures et tuyauteries de chauffage</i>		465 000,00	465 000,00
21	Immobilisations Corporelles (Locaux, Matériel et Mobilier)	33 808,13	276 758,65	310 566,78
23	Travaux d'aménagement du Syndicat Travaux d'Economie d'Energie Avances versées aux Entreprises Travaux <i>a) Electrification Rurale</i> <i>b) Gaz</i> <i>c) Génie Civil - Télécommunications</i> <i>d) Eclairage Public et Mise en Valeur</i>		1 500,00 400 000,00 21 600 000,00 14 500 000,00 100 000,00 2 000 000,00 5 000 000,00	0,00 1 500,00 400 000,00 21 600 000,00
020	Dépenses Imprévues		1 000 000,00	1 000 000,00
	041 - Opérations Patrimoniales			
27	Immobilisations financières (TVA)		4 300 000,00	4 300 000,00
	Total Opérations d'Equipeement	523 892,95	30 573 173,83	39 685 229,68
	<u>RECETTES</u>			
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			9 112 055,85
10	Fonds de Compensation de la TVA		1 000 000,00	1 000 000,00
13	Participations à Travaux d'Equipeement <i>- Facé</i> <i>- Part Couverte par le Tarif (PCT)</i> <i>- Collectivités sur travaux d'Electrification Rurale</i> <i>- EDF - Article 8 (Dotation 2020)</i>		8 435 000,00 3 000 000,00 360 000,00 4 500 000,00 575 000,00	8 435 000,00
20	Frais d'Etudes		100 000,00	100 000,00
23	Travaux		50 000,00	50 000,00
27	TVA à récupérer sur Travaux d'Electrification Rurale		4 300 000,00	4 300 000,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
28	Amortissement des biens propres au Syndicat		2 304 510,00	2 304 510,00
	041 - Opérations patrimoniales			
23	Immobilisations financières (TVA)		4 300 000,00	4 300 000,00
	021 - Virement de la section de Fonctionnement			
021	Virement de la section de Fonctionnement			10 083 663,83
	Total Opérations d'Equipeement	-	20 489 510,00	39 685 229,68

BUDGET ANNEXE

COMMUNICATION ELECTRONIQUE

2020

Section de Fonctionnement

Communication électronique - Réseau Haut Débit

Comptes	Libellés	Pour mémoire Budget 2019	Pour mémoire Réalisé 2019	Propositions du Président pour 2020
	<u>DEPENSES</u>			
	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	665 000,00	113 400,00	400 000,00
6226	Honoraires	665 000,00	113 400,00	400 000,00
	66 - CHARGES FINANCIERES	6 976 500,00	5 729 968,37	7 350 000,00
66111	Intérêts des emprunts	6 954 500,00	5 797 114,37	7 300 000,00
66112	ICNE (Intérêts courus non échus)	-	107 146,00	-
6688	Frais de dossier	22 000,00	40 000,00	50 000,00
	022 - DEPENSES IMPREVUES	40 000,00	-	350 000,00
022	Dépenses Imprévues	40 000,00	-	350 000,00
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	5 000,00	40 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	-	5 000,00	10 000,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	5 000,00	-	30 000,00
	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-		11 000,00
6811	Dotation aux amortissements	-	-	11 000,00
	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 861 973,78		14 751 023,09
023	Virement à la section d'Investissement	12 861 973,78		14 751 023,09
	TOTAL	20 548 473,78	5 848 368,37	22 902 023,09
	<u>RECETTES</u>			
	002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	11 794 348,78	-	14 791 023,09
002	Résultat de fonctionnement reporté	11 794 348,78	-	14 791 023,09
	70 - PRODUITS DES SERVICES	4 194 125,00	4 194 125,00	5 500 000,00
70688	Redevance versée par la Régie RESOLIAin	4 194 125,00	4 194 125,00	5 500 000,00
	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 600 000,00	4 600 000,00	2 600 000,00
7552	Participation du Budget Principal (compte 65)	4 600 000,00	4 600 000,00	2 600 000,00
	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	50 917,68	11 000,00
7711	Dédits et pénalités perçues	5 000,00	50 917,68	11 000,00
	TOTAL	20 593 473,78	8 845 042,68	22 902 023,09

Section d'Investissement

Communication électronique - Réseau Haut Débit

Comptes	Libellés	Reports	Propositions nouvelles 2020	Propositions globales du Président pour 2020
	<u>DEPENSES</u>			
1641	Remboursement d'emprunts (capital)		37 600 000,00	37 600 000,00
2051	Concessions et droits similaires		25 000,00	25 000,00
2315	Travaux et Infrastructures		159 700 000,00	159 700 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		3 000 000,00	3 000 000,00
020	Dépenses imprévues		934 270,64	934 270,64
041-2762	Immobilisations Financières (TVA)		26 600 000,00	26 600 000,00
041-2315	Remboursement des avances		6 000 000,00	6 000 000,00
	TOTAL	-	233 859 270,64	233 859 270,64
	<u>RECETTES</u>			
001	Résultat d'Investissement reporté (reports 2019)		12 208 247,55	12 208 247,55
1311	Subvention d'équipement transférable (FEDER et Fonds pour la Société Numérique)		15 000 000,00	15 000 000,00
1312	Subvention d'équipement transférable (Région)		10 200 000,00	10 200 000,00
1313	Subvention d'équipement transférable (Département)		3 300 000,00	3 300 000,00
13148	Participation des EPCI au déploiement de la fibre		2 000 000,00	2 000 000,00
1641	Emprunt		117 189 000,00	117 189 000,00
2762	TVA à récupérer		26 600 000,00	26 600 000,00
041-2315	Immobilisations Financières (TVA)		26 600 000,00	26 600 000,00
041-238	Remboursement des avances		6 000 000,00	6 000 000,00
040-28051	Dotations aux amortissements		11 000,00	11 000,00
021	Virement de la section de Fonctionnement		14 751 023,09	14 751 023,09
	TOTAL	-	233 859 270,64	233 859 270,64

BUDGET 2020

COMMUNICATION ELECTRONIQUE - RESEAU HAUT DEBIT

ETAT DE LA DETTE

DETTE EN CAPITAL AU 1er JANVIER 2020	Montant des enveloppes initiales	Capital - Annuités de 2008 à 2019	Capital restant dû au 1er janvier 2020
	495 792 000	45 155 581	450 636 419
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	80 100 000	13 977 336	66 122 664
Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté	9 000 000	2 106 494	6 893 506
Crédit Agricole Corporate & Investment Bank	24 083 000	9 149 880	14 933 120
Crédit Agricole Centre Est	5 000 000	768 580	4 231 420
Caisse Française de Financement Local (CFFL)	12 600 000	5 300 840	7 299 160
Crédit Mutuel du Sud Est	4 000 000	832 877	3 167 123
Crédit Mutuel Bressan	2 000 000	334 481	1 665 519
CIC Lyonnaise de Banque	6 000 000	2 323 076	3 676 924
Crédit Foncier	30 000 000	6 310 076	23 689 924
La Banque Postale	55 000 000	2 149 420	52 850 580
La Banque Postale (prêts cédés à la CFFL)	40 000 000	1 500 000	38 500 000
La Banque des Territoires (Caisse des Dépôts)	8 009 000	402 521	7 606 479
La Banque des Territoires (Caisse des Dépôts)	100 000 000		100 000 000
Banque Européenne d'Investissement (BEI)	120 000 000		120 000 000
ANNUITE 2020			43 818 254
Capital			37 524 535
Intérêts			6 293 719

BUDGET

RESO - LIAin

Régie d'Exploitation du Service Optique LIAin

M4

2020

Section d'Exploitation

RESO - Li@in - Régie d'Exploitation du Service Optique Li@in

Comptes	Libellés	Pour mémoire Budget 2019	Pour mémoire Réalisé 2019	Propositions du Président pour 2020
	<u>DEPENSES</u>			
	002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	-		-
	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 321 874,14	9 452 636,36	14 341 953,86
60	Eau, Electricité, Fournitures administratives	413 500,00	322 810,02	436 850,00
61	Entretien sur biens mobiliers et immobiliers, Assurances, Services Extérieurs Divers	6 365 965,14	4 929 248,65	7 590 403,86
6137	Contrat de maintenance du réseau et des équipements actifs Redevances, droits de passage, servitudes diverses (Numéricable)	-	284,93	244 000,00
62	Honoraires, Publicité, Publications, Missions, Frais de réception, Frais de déplacements, Téléphone, Frais de nettoyage des locaux, Frais postaux, Redevances pour prestations de services	148 284,00	6 167,76	370 700,00
6288	Redevance versée au budget annexe "Communication Electronique"	4 194 125,00	4 194 125,00	5 500 000,00
63	Impôts et taxes, Autres droits	200 000,00	-	200 000,00
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
62	Personnel affecté par le Syndicat d'énergie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	240,00	220,42	10,00
6541	Créances admises en non-valeur	230,00	220,42	300,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	-	10,00
	66 - CHARGES FINANCIERES	19 400,00	9 718,47	17 000,00
6615	Intérêts et Commission d'engagement Lignes de Trésorerie	17 400,00	9 650,00	15 000,00
6688	Autres Charges Financières	2 000,00	68,47	2 000,00
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 400,00	14 733,27	28 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités	13 400,00	8 458,60	20 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	6 000,00	6 274,67	8 000,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	-	-	-
	022-DEPENSES IMPREVUES	17 470,00	-	30 000,00
022	Dépenses Imprévues	17 470,00	-	30 000,00
	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	79 525,00	79 509,29	151 370,00
68	Dotation aux Amortissements	79 525,00	79 509,29	151 370,00
	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	586 940,26	-	860 000,00
023	Virement à la section d'investissement	586 940,26		860 000,00
	TOTAL	14 044 849,40	11 556 817,81	17 428 333,86
	<u>RECETTES</u>			
	002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	2 378 333,86
002	Résultat de fonctionnement reporté		-	2 378 333,86
	70-VENTES DE PRODUITS	14 044 849,40	14 129 328,20	15 050 000,00
706	Redevances des Clients	13 994 849,40	14 021 727,10	15 000 000,00
7087	Remboursement d'équipements endommagés	50 000,00	107 601,10	50 000,00
	77-AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 578,93	
7711	Dédits et pénalités perçus		4 224,00	
778	Autres Produits Exceptionnels		354,93	
	TOTAL	14 044 849,40	14 133 907,13	17 428 333,86

Section d'Investissement

RESO - Li@in - Régie d'Exploitation du Service Optique Li@in

Comptes	Libellés	Reports	Propositions nouvelles 2020	Propositions globales du Président pour 2020
	<u>DEPENSES</u>			
	001 - EXCEDENT REPORTE	-	12 511,76	12 511,76
001	Résultat d'Investissement reporté		12 511,76	12 511,76
	20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 008,51	502 000,00	595 008,51
2051	Immobilisations Incorporelles (Logiciels)	93 008,51	502 000,00	595 008,51
	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 255,73	480 308,00	558 563,73
2153	Installations à caractère spécifique	26 893,36	160 000,00	186 893,36
2181	Agencements et installations divers		50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et Matériel Informatique	7 212,09	26 308,00	33 520,09
2184	Mobilier			-
2188	Autres	44 150,28	244 000,00	288 150,28
	23 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	14 978,84	35 000,00	49 978,84
2313	Constructions		-	-
2315	Installations, matériel et outillage technique	14 978,84	35 000,00	49 978,84
	020 - DEPENSES IMPREVUES	-	6 573,76	6 573,76
020	Dépenses Imprévues	-	6 573,76	6 573,76
	TOTAL	186 243,08	1 023 881,76	1 210 124,84
	<u>RECETTES</u>			
	001 - EXCEDENT REPORTE	-	-	-
001	Résultat d'Investissement reporté			-
	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	198 754,84	198 754,84
1068	Réserves - Autres réserves		198 754,84	198 754,84
	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	151 370,00	151 370,00
28	Dotation aux Amortissements		151 370,00	151 370,00
	021- VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	-	860 000,00	860 000,00
021	Virement de la Section de Fonctionnement		860 000,00	860 000,00
	TOTAL	-	1 210 124,84	1 210 124,84

BUDGET ANNEXE

PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

M4

2020

DETTE au 1er JANVIER 2020	
DETTE EN CAPITAL	210 000
La Banque Postale	210 000
ANNUITE 2020	13 399
Capital	10 500
Intérêts	2 899

Section d'Exploitation
PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Comptes	Libellés	Pour mémoire Budget 2019	Pour mémoire Réalisé 2019	Propositions du Président pour 2020
	<u>DEPENSES</u>			
	002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	-		
	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 900,00	-	1 320,00
6161	Assurances	3 880,00		500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitudes diverses (Numéricable)	10,00		10,00
6288	Autres services	700,00		500,00
6358	Autres droits (Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité)	310,00		310,00
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-	-	-
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	400,00	0,17	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	400,00	0,17	1 000,00
	66 - CHARGES FINANCIERES	1 500,00	210,00	4 000,00
6611	Intérêts des emprunts (3 000 € connus + 500 emprunt à venir)	1 000,00		3 500,00
6688	Frais de dossier des emprunts	500,00	210,00	500,00
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
	022-DEPENSES IMPREVUES	-	-	400,00
022	Dépenses Imprévues	-		400,00
	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-	-
68	Dotation aux Amortissements			-
	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	15 869,83
023	Virement à la section d'investissement	-		15 869,83
	TOTAL	6 800,00	210,17	22 589,83
	<u>RECETTES</u>			
	002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	6 589,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	-		6 589,83
	70-VENTES DE PRODUITS	-	-	16 000,00
707	Vente de marchandises (revente d'énergie à EDF Obligations d'achat)			16 000,00
	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 800,00	6 800,00	
74	Subvention exceptionnelle du budget principal	6 800,00	6 800,00	-
	TOTAL	6 800,00	6 800,00	22 589,83

Section d'Investissement

PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Comptes	Libellés	Reports	Propositions nouvelles 2020	Propositions globales du Président pour 2020
	<u>DEPENSES</u>			
	001 - EXCEDENT REPORTE	-	-	-
001	Résultat d'Investissement reporté			-
	16 - EMPRUNTS	-	10 500,00	10 500,00
1641	Capital des emprunts		10 500,00	10 500,00
	23 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	5 720,00	250 000,00	255 720,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	5 720,00	250 000,00	255 720,00
	27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-
275	Dépôts et cautionnements versés		-	-
	020 - DEPENSES IMPREVUES	-	5 909,18	5 909,18
020	Dépenses Imprévues		5 909,18	5 909,18
	TOTAL	5 720,00	266 409,18	272 129,18
	<u>RECETTES</u>			
	001 - EXCEDENT REPORTE	-	16 259,35	16 259,35
001	Résultat d'Investissement reporté		16 259,35	16 259,35
	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-	-
1068	Réserves - Autres réserves		-	-
	16 - EMPRUNTS	-	240 000,00	240 000,00
1641	Emprunt		240 000,00	240 000,00
	040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-	-
28	Dotation aux Amortissements		-	-
	021- VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	-	15 869,83	15 869,83
021	Virement de la Section de Fonctionnement		15 869,83	15 869,83
	TOTAL	-	272 129,18	272 129,18

ANNEXE 4

Au recueil des actes administratifs n°42

Suite au comité syndical du 22 février 2020

Divers – Arrêté de délégation de signature



SIEA

ARRETE SYNDICAL N° AI2020G051

Objet : Délégation de signature à Madame Stéfany DOUILLET, Directrice Générale des services, à Monsieur Eric BERTHET, Directeur Adjoint, et à Monsieur François LIVIO, Directeur Adjoint.

Monsieur Walter MARTIN, Président du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-9, qui confère au président le pouvoir de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général des services techniques, au directeur des services techniques et aux responsables de service,

Vu l'arrêté AI2019G135 du 4 juillet 2019, donnant délégations de signatures à Madame Stéfany DOUILLET, Directrice Générale des services, à Madame Sophie LASAUSSE, Directrice Adjointe et à Monsieur Eric BERTHET, Directeur Adjoint,

Considérant la nécessité, pour la bonne marche des services, de procéder à des délégations de signature du Président,

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation à Madame Stéfany Douillet, Directrice générale des services, pour la signature des documents suivants :

1. Personnel

- Les déclarations d'accident du travail,
- Les ordres de mission des agents et leurs états de frais de déplacement,
- Les autorisations de remisage de véhicule,
- Les demandes de formation,
- Les congés,
- Les fiches d'astreinte
- Les conventions de stage
- Les notifications de fin de contrat,
- Les attestations et certificats concernant le personnel destinés aux organismes sociaux ou toutes autres attestations,
- Les courriers de rejet de candidatures,
- Les arrêtés individuels relatifs aux arrêts de travail inférieurs à 5 jours,
- Les arrêtés individuels relatifs aux modifications de l'organisation du travail (ARTT, horaires etc.).

2. Commande publique

- La liquidation des factures, mémoires, états d'acomptes des marchés
 - La passation des marchés à procédure adaptée, commandes d'études, de travaux, de fournitures, des contrats et locations de matériels, contrats d'entretien, de prestations dans la limite de 30.000 € HT
 - Les états liquidatifs de recettes
 - La signature des ordres de services et tous les documents relatifs à l'exécution de travaux,
 - Les bons de commande des marchés à bon de commande
 - Tout courrier relatif au contrôle de concessions.
- .../...

3. Comptabilité

L'ensemble des actes et des pièces relatifs à la gestion comptable et notamment :

- Les bordereaux de mandats et de titres
- Les bordereaux d'annulation, certificats administratifs, ordres de paiement ou de reversement
- Les bordereaux récapitulatifs des états de TVA.

4. Administration générale

- Les bordereaux d'envoi et correspondances n'ayant pas de caractère de décision

5. Communications électroniques

- Les conventions de passage fibre optique

6. Energie

- Certificats d'Economie d'Energie (CEE) : attestation sur l'honneur

Article 2 : Il est donné délégation, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Stéfany Douillet :

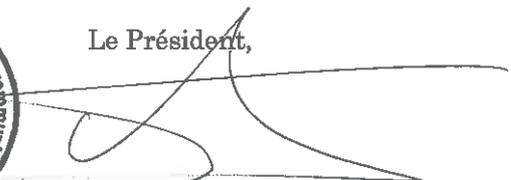
- o à Monsieur Eric BERTHET, Directeur Adjoint, pour les mêmes pièces et dans les mêmes limites.
- o à Monsieur François LIVIO, Directeur Adjoint, pour les mêmes pièces et dans les mêmes limites.

Article 3 : Il est précisé qu'en cas de présence des deux Directeurs Adjoint, chacun signera les pièces qui concernent sa compétence.

Article 4 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés et publié au recueil des actes administratifs du SIEA, transmis à Monsieur le Préfet de l'Ain, notifié à Madame Stéfany DOUILLET, à Monsieur Eric BERTHET et à Monsieur François LIVIO et envoyé à Monsieur le Payeur Départemental de l'Ain.

Article 5 : Il est précisé que cet arrêté se substitue à l'arrêté AI2019G135 dès sa notification

Bourg en Bresse, le 10 février 2020

Le Président,

Walter MARTIN



Reçu un exemplaire, à titre de notification, en exécution des dispositions de l'article 2 de la loi n°82-623 du 22 juillet 1982.

A Bourg en Bresse, le 18 février 2020
La Directrice Générale des Services



Stéfany DOUILLET

Reçu un exemplaire, à titre de notification, en exécution des dispositions de l'article 2 de la loi n°82-623 du 22 juillet 1982.

A Bourg en Bresse, le
Le Directeur Adjoint

A Bourg en Bresse, le 18 février 2020
Le Directeur Adjoint

18/02/20


Eric BERTHET


François LIVIO